

■ **VOLTIGE SA**, à Genève, place du Molard 3, c/o Yves Klein, avocat. Nouvelle société anonyme. Statuts du 14.01.2003. But: fabrication, commercialisation, importation et exportation de produits horlogers et bijoutiers, ainsi qu'activités s'y rapportant. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Varak Stéphane, de France, à Essertine-sur-Rolle, président, Ruchonnet Jean-François, de Saint-Saphorin (Lavaux), à Givrins, secrétaire, et Bagnoud Ruchonnet Muriel, de Saint-Saphorin (Lavaux), à Givrins; signature collective à deux du président et du secrétaire. L'administratrice Bagnoud Ruchonnet Muriel n'exerce pas la signature sociale. Procuration collective à deux a été conférée à Varak Christiane, d'Autriche, à Essertine-sur-Rolle. Réviseur: ACL Consulting Sàrl, à Genève.

Journal no 677 du 16.01.2003
(00825378 / CH-660.0.128.003-1)